

### *L'ajournement*

variantes imposées par les aspects propres à ce dernier groupe.

Enfin, je voudrais ajouter, au nom du président du Conseil du Trésor, que, si l'on considère le calendrier des travaux législatifs du gouvernement, il conviendrait de traiter la réforme des pensions de la fonction publique de façon globale. Je tiens à préciser aux députés que le président du Conseil du Trésor m'a affirmé que les travaux concernant cette question vont bon train. Il est probable qu'un projet de loi sera déposé au début de la prochaine année civile. Je suppose que c'est une bonne nouvelle pour mon collègue et pour les électeurs qu'il représente.

Ce projet de loi contiendra des clauses relatives à la mise en oeuvre d'un programme de retraite anticipée pour le personnel du service correctionnel. Je sais qu'ils accueilleront favorablement cette nouvelle.

### LES FORÊTS

**M. Brian L. Gardiner (Prince George—Bulkley Valley):** Monsieur le Président, le 2 novembre, j'ai pris la parole à la Chambre pour poser une question très importante sur la situation des ententes forestières fédérales-provinciales qui n'ont pas été signées, particulièrement dans ma province natale, la Colombie-Britannique, et dans les trois autres provinces de l'Ouest.

Pendant le congé parlementaire de la semaine dernière, nous avons appris que le gouvernement fédéral était revenu sur sa promesse d'assurer un financement suffisant de l'entente forestière. Nous avons appris qu'il ne pourrait offrir qu'une contribution de 100 millions de dollars dans le cadre d'une entente forestière, ce qui est moins que ce que contenait l'entente qui a expiré le 31 mars dernier. Nous ne savons pas encore où en sont les ententes des autres provinces qui sont arrivées à expiration.

Je suis furieux. Je ne le cache pas, parce que la population de la Colombie-Britannique l'est également à cause du refus du gouvernement de signer l'une ou l'autre de ces ententes forestières.

Ces ententes constituent la base de l'effort fédéral dans le domaine des forêts, une base qui nous donne les moyens de discuter avec les provinces et de mettre en valeur nos forêts. Il suffit de jeter un coup d'oeil aux recommandations formulées dans un rapport que le comité des forêts a déposé il y a quelque temps et qui est devenu inutile parce que le gouvernement n'a pas renouvelé ces ententes. Ces recommandations, que j'appuie énergiquement, traitent de la protection de 12 p. 100 des terres forestières du Canada. Comment pouvons-nous

assurer cette protection sans l'aide du gouvernement fédéral?

C'est un rejet. Il nous faut maintenant rejeter ce rapport pour faire comprendre au gouvernement à quel point nous sommes sérieux au sujet des besoins de nos forêts.

Que pouvons-nous faire de quelques-unes des recommandations concernant la gestion des forêts, les terres du ministère de la Défense nationale et les terres administrées par les Indiens du Canada? Sans ces ententes forestières, sans la possibilité de se servir de ces fonds et de ces ressources, le gouvernement fédéral n'aura plus aucun moyen de participer.

Comme je l'ai dit, il faudra rejeter ces recommandations parce qu'elles ne seront plus efficaces. J'insiste sur cette question parce que j'ai investi énormément d'efforts dans le domaine des ententes forestières depuis mon élection à la Chambre. J'ai des raisons de le faire.

Dans ma région de la Colombie-Britannique, 40 p. 100 des terres insuffisamment reboisées par suite de l'exploitation forestière doivent être visées par ces ententes. Nous ne pouvons apporter la contribution que nous devrions fournir, étant donné que nous ne disposons pas des ententes dont il est fait mention dans les plans, les projections et les recommandations du rapport du comité des forêts.

J'ai maintenant l'impression que ce gouvernement et les députés d'en face nous ont laissé tomber, au point que lorsque nous voulons envoyer un message clair au gouvernement, nous devons formuler des recommandations prônant le rejet de ces recommandations.

• (1815)

Ces recommandations ne constituent pas la solution, surtout dans le cas auquel j'ai fait allusion. Nous nous en sommes remis à ces ententes forestières afin de faire en sorte que les Indiens disposent de terres qu'ils peuvent exploiter et gérer adéquatement.

Forêts Canada doit collaborer avec d'autres ministères comme Parcs Canada, afin d'assurer une gestion efficace de nos forêts. Nous devons rejeter ces idées parce que nous ne pouvons les mettre en oeuvre d'une manière adéquate en l'absence de telles ententes.

Je tiens à souligner, monsieur le Président, combien ces ententes sont importantes. J'ai dit à la Chambre aujourd'hui qu'environ 100 000 emplois en Colombie-Britannique seront probablement perdus parce qu'il n'existe pas d'ententes forestières. En raison de l'absence de telles ententes, Forêts Canada n'est pas en mesure de